

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Société PREMIDIS Sarl

Id. Nat 5-9-N42250C

FICHE D'AGENT AYANT DROIT AUX SOINS MEDICAUX

Nom de l'Agent :

KENEDY RUZUBA



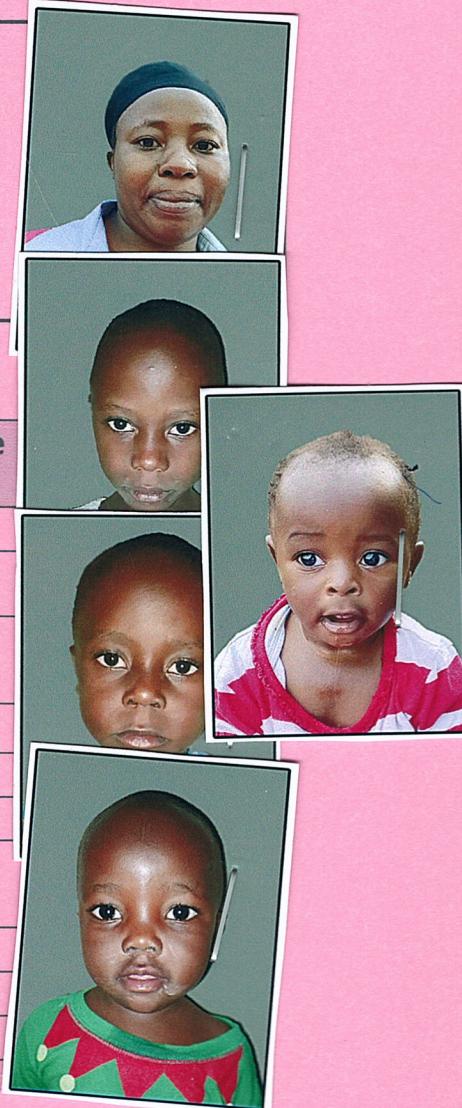
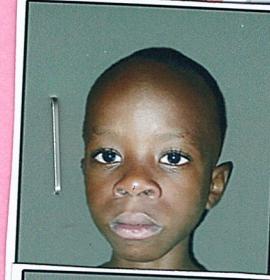
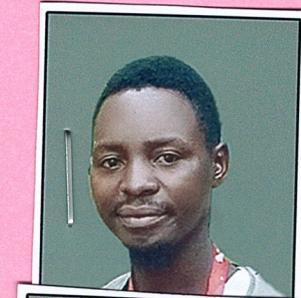
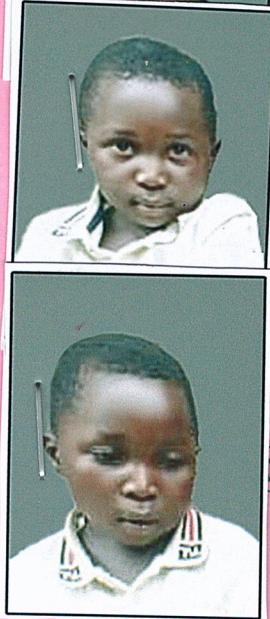
Nom de l'Epouse :

VYETE MASTAKI



SITUATION DES ENFANTS DE L'AGENT

NOM DE L'ENFANT	Age	Sexe
CHARMANT RUZUBA	9ans	M
BENEDICTE RUZUBA	7ans	F
JEANLUC RUZUBA	6ans	M
JEANLOUIS RUZUBA	6ans	M
BERTE RUZUBA	4 ans	M
VICTOIRE RUZUBA	2 ans	M
LAURENE RUZUBA	10 mois	F



Fait à Goma, le / / 20.....

Le Responsable de PREMIDIS Sarl

Le Médecin



✓ Goma

Kiwanja

Lubumbashi

Kin

Kisangani

Tshopo

Bukavu

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **KENEDY RUZUBA** DEPARTEMENT : DriverFONCTION : **Chauffeur** INTERIM : - RASPREMIER JOUR D'ABSENCE : **02/07/2025**DERNIER JOUR D'ABSENCE : **18/07/2025**JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **19/07/2025**Nombre des jours total : **15 jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

 Vacances Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.
L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

 AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : 28/06/2025

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :

POUR L'ADMINISTRATION

OSEE BAGISHE BUHENI
ADMIN. AND R.H.

N° ROM CD/GOM/RCCM/14-B-0203

B.P. 525 GOMA

* PREMIERE DISTILLERIE *

Le 01/07/2025
HERS. P.O.





PREMIDIS SARL



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DR CONGO

Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D Congo
N.R.C.C.M du siège : CD/GOM/RCCM/14-B-0203

BON DE SOINS MEDICAUX N° 07/06/2025

Nom de l'Employé(e) : KENNEDY RUZUBA Vital

Fonction : Chauffeur

Nom du patient : KENNEDY RUZUBA Vital

Age : 32 ans

Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant(e)



HERY BALUNGW
le 24/06/2025

Date : Le 24/06/2025

Pour la DIRECTION,

BAGISHE BUHENDWABOSEE

Admin/DRH



Téléphones : Tel : +243 99 99 95 240 , +243 99 76 01 556

Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social : N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

NIF : A 0700453B



PREMIDIS SARL



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI - Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D Congo
N.R.C.C.M du siège : CD/GOM/RCCM/14-B-O203

BON DE SOINS MEDICAUX N° 13/12/2025

Nom de l'Employé(e) : KENEDY RUZUBA

Fonction : Chauffeur

Nom du patient: BENEDICT KENEDY ASANTE

Age: 9 ans

Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant

Date : Le 12/12/2025

Pour la DIRECTION,

BAGISHE BUHENDWA Osée

Admin/DRH

Téléphones : Tel : +243 99 99 95 240 , +243 99 76 01 556

Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social : N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

NIF : A 0700453B



Doulet
KENEDY - Ruzuba

Goma, le 06 Janvier 2026

Réf : N° 001/PMD/DRG/2026

Objet : Votre suspension de 30jours.**A Monsieur KENNEDY RUZUBA
Agent de PREMIDIS Sarl /GOMA
à Goma.**

Monsieur,

Nous avons été informés par votre hiérarchie que vous avez été surpris en état d'ivresse durant les heures de travail. De plus, il nous a été rapporté que vous avez fourni de fausses informations en affirmant que votre moto était en panne.

En conséquence, la direction a décidé de vous infliger une **suspension de vos fonctions pour une durée de 30 jours à compter de la réception de la présente**, avec **privation de salaire** pendant cette période.

Cette mesure disciplinaire a pour but de juste vous apprendre à bien respecter le règlement de la société tout en espérant qu'un tel comportement ne se répètera plus.

06/01/2026

KENNEDY - RUZUBA



Recevez nos salutations

Pour la société PREMIDIS

**BAGISHE BUHENDWA Osee**

DRH